



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-APOLLINAIRE
COMTÉ DE LOTBINIÈRE
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2010

À une séance ordinaire tenue le 4 octobre 2010, à 19 h 30, au lieu ordinaire des réunions du Conseil, étaient présents :

Mme Ginette Moreau, mairesse

- M. Léopold Rousseau, conseiller n° 1
- M. Jean-Pierre Lamontagne, conseiller n° 2
- Mme Julie Rousseau, conseillère n° 4
- M. André Sévigny, conseiller n° 5
- M. Bernard Ouellet, conseiller n° 6

M. Jonathan Moreau, conseiller n° 3 - absent

La directrice générale atteste que plus de 8 personnes sont présentes dans la salle.

ORDRE DU JOUR

PRÉLIMINAIRES :

1. Ouverture de la session
2. Enregistrement des droits de parole du public
 - a. Exercice des droits de parole du public
3. Faits saillants et bref résumé de la correspondance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption des comptes
6. Transferts de crédits (aucun)

ÉTUDE :

7. SERVICE D'URBANISME

- a. PIIA patrimoine – acceptation d'un permis
- b. PIIA affichage – acceptation d'un permis
- c. Dérogation mineure – 108, rue des Champs
- d. Dérogation mineure – 41, chemin de la Chute
- e. CPTAQ – 116, rue Beaudoin
- f. Démission au Comité consultatif d'urbanisme

8. SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

- a. Changement de l'horaire de travail de Dany Lamontagne, directeur des loisirs

9. SERVICE DES INCENDIES

- a. Achats regroupés pour habits de combats

10. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

- a. Surveillance par SNC-Lavalin – travaux rues Côté et Gingras
- b. Tests de pompage pour recherche d'eau potable - Groupe Puitbec
- c. Achat d'un camion léger 2010 pour le service de la voirie
- d. Mandat pour services professionnels en ingénierie, traitement des eaux usées
- e. Acquisition de matériel pour le raccordement des puits Grenier et des Merles
- f. Appui au Club des Plaines inc. demande de subvention pour l'achat d'une surfaceuse

11. SERVICE DE LA COMPTABILITÉ STRATÉGIQUE

- a. Dépôt de l'état comparatif – point d'information



12. ADMINISTRATION

- a. Contribution au Cocktail Bénéfice du Club Lions
- b. Avis de motion – règlement sur le colportage et abrogeant le règlement numéro 379-2000
- c. Renouvellement de la convention collective

13. AGENDA POLITIQUE

- a. Inscription au souper des gens d'affaires de Lotbinière
- b. Adhésion à la Chambre de commerce Lotbinière

14. VARIA

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

17. CLÔTURE DE LA SÉANCE

14779-10-2010
point no 4

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 octobre 2010 soit accepté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

14780-10-2010
point no 5

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que les comptes payés et les comptes à payer soient acceptés et que la mairesse et la directrice générale soient autorisées à les payer.

Adopté à l'unanimité

Salaires bruts payés - Septembre

Ginette Moreau Daigle	1 790.32 \$
Léopold Rousseau	839.08 \$
Jean-Pierre Lamontagne	839.08 \$
Jonathan Moreau	839.08 \$
André Sévigny	839.08 \$
Julie Rousseau	839.08 \$
Bernard Ouellet	839.08 \$
Martine Couture	5 199.38 \$
Cathy Bergeron	0.00 \$
Martin Miller	2 231.51 \$
Renault Lepage	4 628.38 \$
Dany Lamontagne	3 723.30 \$
Linda Fortin	1 897.80 \$
Membres du conseil et cadres	24 505.17 \$
Employés voirie et bureau	48 879.52 \$
Service de sécurité incendie	5 907.85 \$
Bibliothèque, brigadières et entretien ménager	3 012.00 \$
Terrain de jeux	1 971.32 \$
Personnel de la SAAQ	5 629.27 \$
Total des salaires bruts payés pour septembre 2010 :	89 905.13 \$



Comptes payés - Septembre

Patrick Rousseau	Remb. dépôt salle communautaire	50.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - Avis public règl. d'emprunt	330.92 \$
Jacques Martineau	Garde - travaux publics	70.00 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle com. - Août	1 007.00 \$
Gazon Court	Tonte de gazon	2 184.13 \$
Marcel Croteau	Ménage de l'Hôtel de Ville	593.75 \$
S.S.Q. Groupe financier	Assurances collectives	5 948.62 \$
Réseau Mobilité Plus	Téléavertisseurs	167.90 \$
Lisa Prévèreau	Remb. dépôt salle communautaire	50.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	2 522.58 \$
Marc Côté	Garde - travaux publics	70.00 \$
Télus	Téléphones	634.06 \$
Ass. québécoise d'urbanisme	Formation	152.38 \$
Laflamme Portes & Fenêtres	60 ^e anniversaire	300.00 \$
Camping lac Sacré-Cœur	Aide financière pour entretien de rues	800.00 \$
Postes Canada	Frais de poste - Apollinairois	370.35 \$
Maison des jeunes	Subvention	913.62 \$
Renault Lepage	Garde - travaux publics	70.00 \$
Hamel Construction inc.	Remb. dépôt salle communautaire	50.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	84.36 \$
Coop Fédérée	Diesel - réservoir d'eau potable	1 092.24 \$
Petite Caisse	Renflouement	183.45 \$
GazMétro	Gaz - caserne	13.32 \$
Hydro-Québec	Électricité	4 794.25 \$
Laurent Cayer	Garde - travaux publics	70.00 \$
Jacques Côté	Lecture des compteurs d'eau	1 375.66 \$
Cossal	Souper-bénéfice	30.00 \$
Groupe ACCIsst	Renouvellement annuel - mutuelle CSST	1 015.88 \$
Syndicat des Métallos	Cotisation	664.02 \$
CARRA	Cotisation	1 222.73 \$
Michel Dubois	Garde - travaux publics	70.00 \$
Camping lac Sacré-Cœur	Remb. dépôt de garantie rue Victor	8 300.00 \$
Club de motoneige des Plaines	Remb. dépôt salle communautaire	5.00 \$
Hydro-Québec	Électricité	132.64 \$
Groupe Négotel	Téléphone du 22 sept. au 21 octobre	468.60 \$
Mike Télus	Appareils Mike	107.44 \$
L'Impériale	Essence et diesel	4 387.51 \$
Benoît Côté	Ménage de la salle com. - Septembre	798.00 \$
Total des comptes payés pour le mois de septembre 2010 :		41 100.41 \$

Comptes payés Service des Loisirs - Septembre

Claudie Beauchamp	Arbitre soccer	53.00 \$
Daphnée Beauchamp	Arbitre soccer	53.00 \$
Joanie Beauchamp	Arbitre soccer	30.00 \$
Mathieu Blanchet	Arbitre soccer	27.00 \$
Charles Brousseau	Arbitre soccer	52.00 \$
James Campeau	Arbitre soccer	210.00 \$
Carolanne Couture	Arbitre soccer	134.00 \$
Pierre-Luc Daigle	Arbitre soccer	60.00 \$
Olivier Dubois	Arbitre soccer	168.00 \$
Mario Hamel	Arbitre soccer	179.00 \$
Alexander Jaramillo	Arbitre soccer	10.00 \$
Gabriel Jobidon	Arbitre soccer	28.00 \$
Laurence Jobidon	Arbitre soccer	348.00 \$
Maxim Morin	Arbitre soccer	224.00 \$
Tony Roger	Arbitre soccer	152.00 \$
Frédéric Roger	Arbitre soccer	19.00 \$
Anthony Bergeron	Arbitre soccer	117.00 \$
Laurence Jobidon	Responsable des arbitres	500.00 \$
Anne Morin	Remb. politique parent entraîneur	90.00 \$
Guyline Boucher	Remb. politique parent entraîneur	110.00 \$



Carolanne Couture	Ajustement arbitrage soccer	30.00 \$
Lise Montminy	Remboursement cours de Yoga	75.00 \$
Madeleine Therrien	Remboursement cours de Yoga	75.00 \$
Diane Fortier	Remboursement R.C.R.	60.00 \$
Sylvie Lehoux	Remboursement R.C.R.	60.00 \$
Heidy Cornejo	Remboursement Bout'Chou	60.00 \$
Mélissa Lagacé	Remboursement Karibou	150.00 \$
Geneviève Lejeune	Professeur cours de tricot	510.00 \$
Aline Bouchard	Remboursement cours d' informatique	95.00 \$
Marcel Bureau	Remboursement cours d' informatique	95.00 \$
Réjean Buteau	Remboursement cours d' informatique	95.00 \$
LSF Production	Orchestre - Journée de la culture	300.00 \$
Yolande Brisson	Différence cours de yoga	10.00 \$
Myriam Bouchard	Professeur cours de cuisine	765.00 \$
Pascal Bouffard	Professeur de tai chi	780.00 \$
Alain Martineau	Remboursement cours de dessin	65.00 \$
Vicky Boucher	Remboursement cours aérobex	85.00 \$
Total des comptes payés des loisirs pour le mois de septembre 2010 :		2 564.00 \$

Comptes à Payer - Septembre

Acklands Grainger	Mèche	39.94 \$
Aide informatique G. Gosselin	Ordinateur, installation et soutien infor.	451.50 \$
Alimentation Beauchêsne	Produit nettoyant	7.65 \$
Alternateur Lemay & fils inc.	Alternateur	135.45 \$
Béton Laurier inc.	Hres de camion et béton base drapeau	1413.20 \$
BuroPlus	Papeterie	77.07 \$
L'Équipe Carl Lambert	Entretien plaque vibrante	261.24 \$
Carquest	Pièces et entretien de véhicules	243.99 \$
Carrières Québec inc.	Pierre	218.55 \$
Constructo Sé@o	Appel d'offres	112.88 \$
Mario Côté	Remb. CARRA payé en trop	64.91 \$
Martine Couture	Remb. frais de déplacement colloque	166.67 \$
Deschênes & fils Itée	Outillage	37.30 \$
Dilicontracto inc.	Ouverture du site d'enfouissement	180.60 \$
Distribution Sports Loisirs	Jeux fer à jouer	101.42 \$
Distribution Brunet inc.	Pièces réseau d'aqueduc	4192.04 \$
Document Express	Dépliants Fête au Village	445.15 \$
Entreprises Lévisiennes inc.	Enrobé bitumineux	198.66 \$
Ent. Jacques Gingras inc.	Thermos - Place Francoeur	74.56 \$
Entretien Paysager Horti-Taille	Fertilisation 2010 et antigerminant	3160.50 \$
Équip. incendies CMP Mayer	Bottes	148.44 \$
Équipements Sigma inc.	Pièce	41.98 \$
Ernest Joubert inc.	Laser rotatif	3 640.22 \$
Exova	Analyses d'eau	634.93 \$
Féd. Qué. des municipalités	Formation contrats municipaux	197.54 \$
Fondation des Auberges du cœur	Cartes de vœux	56.87 \$
Jacques Fortier	Remb. CARRA payé en trop	146.01 \$
Gazon court	Tonte de gazon	2184.13 \$
Gouttières St-Agapit	Fourniture et installation gouttières	1 015.88 \$
Jean-Marie Hébert	Remboursement diesel	50.66 \$
Icllic	Hébergement site web	835.28 \$
Jacques Caron	Produits d'entretien	1081.81 \$
Jacques Fortier Ornamental enr.	Fer et réparation débroussailleuse	33.45 \$
Dany Lamontagne	Remb. de frais de déplacement congrès	248.27 \$
L. Delisle inc.	Heures de pelle	776.02 \$
Linde	Équipement voirie	96.87 \$
Magazine Enfants Québec	Abonnement - bibliothèque	24.00 \$
Marché Veilleux	Divers - journée de la Culture et réunions	90.70 \$
Ministre des Finances	2 ^e versement police	278 314.00 \$
Ginette Moreau	Remb.de frais de déplacement	87.75 \$
MRC de Lotbinière	Quote-part et matrice graphique	43 195.63 \$
Municipalité de Laurier-Station	Quote-part récupération	4 875.62 \$



Judith Nadeau	Fermeture du chalet pour septembre	350.00 \$
Normand Côté, électricien	Réparer troubles électriques	926.39 \$
Performance C2	Cours	17 382.75 \$
Produits indus. Jean-Paul Côté	Hypochlorite	930.09 \$
Protection incendie PC	Recharges et inspections	291.76 \$
Quincaillerie 2000 enr.	Pièces et accessoires	1204.39 \$
Ray-Car	Pierre	1210.28 \$
Réseau Biblio.	Livres	79.65 \$
Johanne Savard	Journée de la culture	44.49 \$
Serrupro	Poignées et clefs	1036.75 \$
Services Frimas	Nettoyer climatiseur	327.34 \$
Signal Services inc.	Signalisation	1045.65 \$
Transcontinental	Appel d'offres	328.69 \$
Gérald Trottier	Chaussures de sécurité	150.00 \$
Turcotte inc.	Retenue (décompte # 5)	33 471.73 \$
Unicoop	Pièce	2.83 \$
USD	Bacs bleus	3669.11 \$
UZ Engineered	Lame et équipement garage	180.35 \$
Wolseley	Rehaussement et compteurs d'eau	1304.16 \$
Xérox	Photocopieur urbanisme	268.09 \$
Total des comptes à payer pour le mois de septembre 2010		413 563.84 \$

14781-10-2010
point no 7a

PIIA PATRIMOINE – ACCEPTATION D'UN PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de permis numéro 2010-498 afin d'installer une clôture dans la cour arrière de la propriété;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les demandes de permis sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007 en considérant qu'elle fait partie du noyau villageois traditionnel;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de permis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder la demande de permis relative à la demande numéro 2010-498.

Adopté à l'unanimité

14782-10-2010
point no 7b

PIIA AFFICHAGE – ACCEPTATION D'UN PERMIS

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu la demande de certificat d'autorisation numéro 2010-505 pour le 425, Route 273, afin de modifier une enseigne murale sur le bâtiment principal;

ATTENDU QUE cette propriété est située dans une zone où les autorisations d'affichage sont assujetties à l'approbation des plans relatifs à l'implantation et à l'intégration architecturale tels que décrits dans le règlement numéro 594-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande l'acceptation de cette demande de certificat d'autorisation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder la demande de certificat d'autorisation relative à la demande numéro 2010-505.

Adopté à l'unanimité



14783-10-2010
point no 7c

DÉROGATION MINEURE – 108, RUE DES CHAMPS

ATTENDU QUE le requérant est propriétaire du lot 3 389 121 d'une superficie de 1410.3 m² dans la zone 23 A situé au 108, rue des Champs;

ATTENDU QUE le requérant a fait une demande de permis numéro 2010-463 afin d'agrandir la résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE la distance entre la résidence et la piscine sera de 1.2 mètre, alors que la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 est de 2 mètres;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure numéro 2010-071;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 septembre 2010;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu des règlements sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2010-071 soit acceptée telle que présentée.
Que la norme de 2 mètres soit respectée si la piscine devait être remplacée.

Adopté à l'unanimité

14784-10-2010
point no 7d

DÉROGATION MINEURE – 41, CHEMIN DE LA CHUTE

ATTENDU QUE le requérant est propriétaire du lot 2 845 432 d'une superficie de 2221.3 m² dans la zone 30 A situé au 41, chemin de la Chute;

ATTENDU QUE le requérant a fait une demande de permis numéro 2010-345 afin de construire un garage détaché sur sa propriété;

ATTENDU QUE la marge de recul latérale du garage détaché projeté sera à 0.61 mètre, alors que la norme du règlement de zonage numéro 590-2007 est de 1 mètre;

ATTENDU QUE le propriétaire a fait une demande de dérogation mineure numéro 2010-065;

ATTENDU QU'un avis public de dérogation mineure a été publié le 15 septembre 2010;

ATTENDU QUE ce dossier a été étudié en vertu des règlements sur les dérogations mineures numéro 595-2007 et de zonage numéro 590-2007;

ATTENDU QUE le CCU recommande la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la demande de dérogation mineure numéro 2010-065 soit acceptée telle que présentée.

Adopté à l'unanimité



14785-10-2010
point no 7e

CPTAQ – 116, RUE BEAUDOIN

ATTENDU QUE la requérante est la propriétaire du lot 3 388 554 situé au 116, rue Beaudoin;

ATTENDU QUE la requérante désire obtenir l'appui de la Municipalité auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour opérer un salon de manucure, pédicure et d'épilation dans un local d'environ 10 mètres carrés situé à l'intérieur de la résidence unifamiliale isolée;

ATTENDU QUE les propriétaires possèdent l'emplacement visé par la demande depuis le 17 décembre 2007;

POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De recommander à la CPTAQ d'accepter cette demande d'autorisation, et ce, pour les motifs ci-après exposés :

L'usage demandé n'aura aucun impact pour l'utilisation du lot à des fins agricoles.

La demande ne pose aucune contrainte concernant les usages agricoles voisins quant aux normes de distances séparatrices prévues à notre règlement de zonage étant donné que l'usage sera à l'intérieur de la résidence existante.

Dans la zone blanche, il existe des endroits appropriés pour un tel usage, mais la requérante désire opérer ce service dans sa résidence.

L'emplacement visé par la demande se situe dans un développement résidentiel de plusieurs propriétés qui constitue un îlot déstructuré selon le schéma d'aménagement de la MRC de Lotbinière.

L'usage demandé dans ce secteur de la municipalité ne contrevient pas à la réglementation municipale en matière d'urbanisme et l'ajout de ce service apportera des retombées pour la Municipalité par des taxes.

Adopté à l'unanimité

14786-10-2010
point no 7f

DÉMISSION AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QUE Monsieur Richard Miller a remis sa démission en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité, le 27 septembre dernier;

ATTENDU QUE le CCU doit être composé de 5 membres résidents de la municipalité en vertu du règlement 250-1996;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accepter la démission de Monsieur Richard Miller en tant que membre du comité consultatif d'urbanisme et de le remercier pour le travail bénévole accompli au service de l'aménagement et de l'urbanisme de la municipalité.

Adopté à l'unanimité



14787-10-2010
point no 8a

CHANGEMENT DE L'HORAIRE DE TRAVAIL DE DANY LAMONTAGNE

ATTENDU QUE le directeur du service des loisirs et de la culture, Dany Lamontagne, travaille également comme soutien aux responsables de loisirs de Lotbinière;

ATTENDU QUE ce contrat de travail entre la MRC de Lotbinière et la municipalité de Saint-Apollinaire prendra fin le 13 octobre prochain;

ATTENDU QUE les inscriptions de loisirs, excluant les sports organisés et le terrain de jeux, ont augmenté considérablement depuis trois ans, passant de 29 091 \$ en 2007 à 173 000 \$ en octobre 2010;

ATTENDU QUE M. Lamontagne doit procéder à la réalisation d'un plan de gestion informatisé des réservations de salles étant donné le transfert de cette responsabilité au service des loisirs et de la culture;

ATTENDU QUE M. Lamontagne est responsable du bon fonctionnement (dépannage des usagers et autres) du système informatique des bureaux municipaux;

ATTENDU QUE nous projetons la construction d'un centre sportif au cours des prochains mois, plusieurs rencontres et responsabilités de toutes sortes s'ajouteront aux tâches habituelles du directeur des loisirs;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'ajuster l'horaire de travail de Dany Lamontagne de 22 h ½ à 40 h/semaine;

De réaménager les tâches du service des loisirs et de la culture.

Adopté à l'unanimité

14788-10-2010
point no 9a

ACHATS REGROUPÉS POUR HABITS DE COMBATS

ATTENDU QUE les services de sécurité incendie de la MRC se sont entendus sur un processus d'achats regroupés pour l'achat de divers équipements incendies, ce qui a permis à la Municipalité de Saint-Apollinaire de faire des économies;

ATTENDU QUE le service des incendies de Saint-Apollinaire doit remplacer 2 habits de combats;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées à cet effet, pour 11 habits au total;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat de 2 habits de combats auprès de la compagnie CMP Mayer, pour un coût de 2455 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14789-10-2010
point no 10a

SURVEILLANCE PAR SNC-LAVALIN – TRAVAUX RUES CÔTÉ ET GINGRAS

ATTENDU QUE la firme SNC-Lavalin a fait une proposition d'honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de réfection des rues Côté et Gingras;

ATTENDU QUE cette proposition est basée sur deux activités principales, soit la surveillance de chantier réalisée à temps plein par un technicien senior et une surveillance bureau, par un technicien senior et/ou ingénieur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité



D'accepter la proposition de SNC-Lavalin pour la surveillance des travaux de réfection des rues Côté et Gingras comme suit :

- Surveillance chantier : 10 625 \$
- Surveillance bureau : 4 800 \$
- Dépenses : 1 000 \$

Pour un total de 16 425 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14790-10-2010
point no 10b

TESTS DE POMPAGE POUR RECHERCHE D'EAU POTABLE - GROUPE PUITBEC

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la location d'équipement de pompage pour une période d'une semaine;

ATTENDU QUE 2 soumissions ont été reçues, soit :

- Groupe Puitbec au montant de 4700 \$
- Samson & frères inc. au montant de 9800 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'octroyer le contrat au Groupe Puitbec, au coût de 4700 \$ plus taxes.

Les travaux comprennent : la mobilisation, installation du système de pompage, démarrage de la génératrice, démarrage de l'équipement de pompage, vérification des paramètres électriques et ajustement du débit, arrêt du système de pompage et démantèlement du système de pompage.

Adopté à l'unanimité

14791-10-2010
point no 10c

ACHAT D'UN CAMION LÉGER 2010 POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat d'un camion léger 2010 pour le service de la voirie;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat d'un camion léger 2010 Ford ranger auprès de Boisvert Ford, au coût de 18 689 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14792-10-2010
point no 10d

MANDAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE, TRAITEMENT DES EAUX USÉES

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Apollinaire a demandé des offres de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis des travaux d'installation d'unités MBBR au site de traitement d'eau usée existant, ainsi que la surveillance des travaux;



ATTENDU QU'un devis a été préparé par la directrice générale et que des soumissions publiques ont été faites;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du code municipal, il s'agit d'un appel d'offres nécessitant un système de pondération pour l'évaluation des offres;

ATTENDU QUE 5 soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE le comité de sélection a procédé à l'évaluation qualitative des offres conformément à la loi et que les pointages obtenus sont les suivants :

Firme	Pointage
GENIVAR	8.86
Polytec – SNC Lavalin	7.21
Consultants Enviroconseils inc.	6.83
AECOM	6.59
BPR Infrastructures inc.	6.35

ATTENDU QUE l'offre de GÉNIVAR a obtenu le pointage le plus élevé;

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

D'accorder à GÉNIVAR le mandat pour la préparation des plans et devis des travaux d'installation d'unités MBBR au site de traitement d'eau usée existant ainsi que la surveillance des travaux, pour la somme de 169 312.50 \$ taxes incluses.

Adopté à l'unanimité

14793-10-2010
point no 10e

ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LE RACCORDEMENT DES PUIITS GRENIER ET DES MERLES

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour l'achat de matériel pour le raccordement des puits Grenier et des Merles;

ATTENDU QUE 3 soumissions ont été reçues, soit :

- Réal Huot inc. 20 863.92 \$
- Distribution Brunet inc. 21 517.62 \$
- EMCO Corporation 23 268.95 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De faire l'achat du matériel auprès du plus bas soumissionnaire, Réal Huot inc., au coût de 20 863.92 \$ plus taxes.

Adopté à l'unanimité

14794-10-2010
point no 10f

APPUI AU CLUB DES PLAINES INC. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UNE SURFACEUSE

ATTENDU QUE le Club de motoneiges des Plainnes désire obtenir une subvention du gouvernement fédéral afin de se procurer une nouvelle surfaceuse;

ATTENDU QUE les retombées économiques dans le secteur de Saint-Apollinaire sont indéniables;



IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la municipalité de Saint-Apollinaire appuie et se montre en faveur de la demande d'aide financière soumise au gouvernement fédéral pour permettre au Club des Plaines d'acquérir une nouvelle surfaceuse de sentier de motoneiges.

Adopté à l'unanimité

point no 11a

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF – POINT D'INFORMATION

La directrice générale dépose deux états comparatifs selon l'article 176.4 du Code municipal.

Le 1^{er} compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et précédent pour les 9 premiers mois, ainsi que l'écart avec la période précédente.

	Le solde du budget 2009 pour les 9e mois	Le solde du budget 2010 pour les 9e mois	Écart avec la période précédente
Revenus			
Taxes	4 345 442 \$	4 593 280 \$	247 838 \$
Paiement tenant lieu de taxes	30 924 \$	38 199 \$	7 275 \$
Transferts	89 946 \$	155 800 \$	65 854 \$
Services rendus	358 868 \$	398 628 \$	39 760 \$
Autres revenus	207 483 \$	310 067 \$	102 584 \$
Total des revenus	5 032 663 \$	5 495 974 \$	463 311 \$
Dépenses			
Administration générale	660 943 \$	871 598 \$	210 655 \$
Sécurité publique	743 038 \$	698 618 \$	- 44 420 \$
Transport	756 702 \$	922 874 \$	166 172 \$
Hygiène du milieu	499 997 \$	504 970 \$	4 973 \$
Santé et bien-être	10 130 \$	5 932 \$	- 4 198 \$
Aménagement & urbanisme	148 970 \$	192 839 \$	43 869 \$
Loisirs & culture	383 416 \$	443 472 \$	60 056 \$
Frais de financement	77 708 \$	101 432 \$	23 724 \$
Remb. de la dette à long terme	126 052 \$	136 064 \$	10 012 \$
Affectations	553 794 \$	536 426 \$	- 17 368 \$
Total des dépenses	3 960 750 \$	4 414 225 \$	453 475 \$
Sommes engagées par résolution	347 889 \$	214 924 \$	
Surplus/déficit de l'exercice	724 024 \$	866 825 \$	

Dans le 2^e, nous avons le budget 2010 et le solde courant.

	Budget 2010	Solde courant du budget 2010
Revenus		
Taxes	4 449 786 \$	4 593 280 \$
Paiement tenant lieu de taxes	59 284 \$	38 199 \$
Transferts	100 600 \$	155 800 \$
Services rendus	499 455 \$	398 628 \$
Autres revenus	392 526 \$	310 067 \$
Total des revenus	5 501 651 \$	5 495 974 \$
Dépenses		
Administration générale	1 082 319 \$	871 598 \$
Sécurité publique	804 863 \$	698 618 \$
Transport	1 438 916 \$	922 874 \$
Hygiène du milieu	782 379 \$	504 970 \$
Santé et bien-être	11 000 \$	5 932 \$
Aménagement & urbanisme	321 962 \$	192 839 \$
Loisirs & culture	553 271 \$	443 472 \$
Frais de financement	175 525 \$	101 432 \$
Remboursement de la dette à long terme	431 215 \$	136 064 \$
Affectations & transferts	- 202 500 \$	536 426 \$
Immobilisations	102 700 \$	153 680 \$
Total des dépenses	5 501 651 \$	4 567 905 \$



14795-10-2010
point no 12a

CONTRIBUTION AU COCKTAIL BÉNÉFICE DU CLUB LIONS

ATTENDU QUE le Club Lions requiert, pour son cocktail-bénéfice du 5 novembre prochain, une page intérieure prévoyant le partenariat municipal à cette activité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Lamontagne, conseiller no 2
ET RÉSOLU à l'unanimité :

De contribuer pour un montant de 300 \$ pour la publicité dans le bottin du cocktail-bénéfice et de l'acquisition de 5 cartes au coût de 300 \$, pour un total de 600 \$ en guise de don pour cet organisme.

Adopté à l'unanimité

14796-10-2010
point no 12b

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LE COLPORTAGE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 379-2000

Avis de motion est par les présentes donné par André Sévigny, conseiller no 5 qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sur le colportage et abrogeant le règlement numéro 379-2000.

14797-10-2010
point no 12c

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE

ATTENDU QUE la convention collective des employés municipaux est échuë depuis le 31 décembre 2009;

ATTENDU QUE la Municipalité en est venue à une entente avec le syndicat;

IL EST PROPOSÉ PAR : Julie Rousseau, conseillère no 4
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que la Municipalité entérine l'entente intervenue avec le syndicat concernant les salaires, visant le renouvellement de la convention collective sur une période de cinq ans.

Que les membres du comité de négociation, ainsi que la mairesse, Ginette Moreau et la directrice générale, Martine Couture, soient autorisés à signer la nouvelle convention collective pour et au nom de la municipalité de Saint-Apollinaire.

Adopté à l'unanimité

14798-10-2010
point no 13a

INSCRIPTION AU SOUPER DES GENS D'AFFAIRES DE LOTBINIÈRE

ATTENDU QUE la 12^e édition du Souper des gens d'affaires de Lotbinière aura lieu le 9 novembre prochain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Léopold Rousseau, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De déléguer la mairesse Ginette Moreau, ainsi que Julie Rousseau et Bernard Ouellet, afin de représenter la municipalité de Saint-Apollinaire.

D'allouer un montant de 285 \$ pour cette activité.

Adopté à l'unanimité



14799-10-2010
point no 13b

ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE LOTBINIÈRE

ATTENDU QU'il est temps de renouveler l'adhésion à la chambre de commerce Lotbinière;

ATTENDU QU'être membre de la Chambre de commerce Lotbinière nous fait bénéficier de plusieurs rabais sur des produits et services;

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

De renouveler l'adhésion à la Chambre de commerce Lotbinière. La Municipalité a opté pour l'adhésion argent au coût de 100 \$.

Adopté à l'unanimité

14800-10-2010
point no 16

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Bernard Ouellet, conseiller no 6
ET RÉSOLU à l'unanimité

Que le procès-verbal du 4 octobre 2010 soit adopté séance tenante.

Adopté à l'unanimité

14801-10-2010
point no 17

CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : André Sévigny, conseiller no 5
ET RÉSOLU à l'unanimité

De clôturer la séance ordinaire le 4 octobre 2010, à 20 h 20.

Adopté à l'unanimité

Ginette Moreau,
Mairesse

Martine Couture,
Directrice générale/Secrétaire-trésorière
